

Lycéens menacés d'expulsion...

Mineurs et jeunes majeurs isolés menacés de poursuites et mises à la rue...
POUR CET ÉTÉ, REDOUBLONS DE VIGILANCE !

Fin juin 2015 : Marc, élève du lycée Branly, est arrêté chez lui puis jeté en prison pour toutes les vacances, sans que personne de son école ne le sache. Alerté à la rentrée, le lycée se mobilise, mais c'est trop tard. Marc est très vite expulsé au Congo.

Juillet 2015 : Ils sont 3 jeunes, étudiant et anciens lycéens, qui suite à un contrôle dans la rue ont passé leurs vacances enfermés au centre de rétention. Mamoudou, élève de Tony Garnier, est contrôlé dans la rue. Il reçoit une Obligation de Quitter le Territoire un mois après son 18^e anniversaire, sans qu'on lui laisse le temps de déposer sa demande de titre de séjour.

Septembre 2015 : Cynthia (lycée Flesselles) et Pathy (lycée François Cevert), sont privés de leur année scolaire. Quelques jours après la rentrée scolaire, ils sont jetés en prison à cause des tests osseux et de Visabio, expulsés quelques mois après en Angola, un pays qui n'est même pas le leur.



PLUS JAMAIS ÇA !

**CET ÉTÉ, VACANCES TRANQUILLES ET EN LIBERTÉ
POUR TOUTES ET TOUS !**

UNE ÉCOLE, UN TOIT, DES PAPIERS POUR TOUTES ET TOUS !

MANIFESTATION, MERCREDI 1^{er} JUIN

**POUR LA RÉGULARISATION DES JEUNES ÉTRANGERS,
CONTRE LES EXPULSIONS !**

**17h RASSEMBLEMENT DEVANT L'HÔTEL DU GRAND LYON
(Jardin Cap P. Aubertin)**

18h. RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE (rue Dunoir)

RESF 69, Collectif RESF jeunes 69

Avec le soutien de

Contact : resf.rhone@laposte.net

<http://www.educationsansfrontieres.org/>



STOP À LA TRAQUE DES JEUNES ÉTRANGERS RÉGULARISATION de TOUS et de TOUTES

Ils ont fui la violence, la guerre, dans leur pays. Ils ont souvent risqué leur vie pour arriver jusqu'en France. Ils cherchent une protection.

Le droit aux études, à la formation est un droit pour tous les jeunes.



À François Cevert, à Marcel Sembat, à Fays, à Tony Garnier, à H. Guimard, etc... nombreux sont les lycéens qui vont en cours avec la peur au ventre : peur de l'arrestation, peur de l'expulsion. À leurs 18 ans, la Préfecture délivre à la pelle des refus de séjour et des obligations de quitter le territoire (OQTF) !

Tous les moyens sont bons pour justifier cette traque.

Des jeunes mineurs sont condamnés. Suspectés par le département (Aide Sociale à l'Enfance/ASE) d'avoir menti sur leur âge pour "profiter" de la protection et des droits reconnus internationalement aux mineurs, ces jeunes sont soumis à des enquêtes du Parquet ou des juges, aux examens médicaux humiliants du médecin légiste : observation des signes de maturité sexuelle, radiographie des os sans aucune fiabilité, pour... déterminer l'âge légal. Des locaux de la Police Aux Frontières (PAF) au Tribunal correctionnel, jugés pour escroquerie de manière expéditive, ils se retrouvent à la rue, et au pire en prison ou expulsés.

Pour les jeunes majeurs isolés, la Préfecture refuse le droit au séjour. Elle soumet leurs empreintes digitales au fichier VisaBio qui cherche la trace d'éventuelles demandes de visa faites pour eux avec un âge de majeur, ce qui est souvent la seule façon de faire partir un mineur en avion. Si trace est trouvée, la Préfecture livre le jeune à la PAF et au Tribunal correctionnel...

La Préfecture multiplie les refus de séjour et les OQTF !

Avec l'arrêt des prises en charge de l'ASE, ces jeunes se retrouvent à la rue. Ils se voient interdire de poursuivre les études commencées, ou une formation professionnelle, d'entrer dans le monde du travail...

Dans les établissements, lycéens et professeurs n'acceptent pas les persécutions de l'État dont sont victimes ces jeunes.

**DROIT à L'ENSEIGNEMENT, à la FORMATION
pour TOUS et pour TOUTES**

RÉGULARISATION de TOUS LES JEUNES SANS PAPIERS !

AUCUNE EXPULSION !

RESF 69-Collectif Jeunes

<https://www.facebook.com/Resf-jeunes-69-755218657902549/>